

ABONNEMENT.

SAUMUR : 30 fr.
Six mois : 16
Trois mois : 8
Poste : 35 fr.
Six mois : 18
Trois mois : 10

On s'abonne :
A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne...
Réclames...
Faits divers...

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la reproduction,
avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :
A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

13 Juillet 1882.

BULLETIN

La puissante artillerie anglaise a réduit à néant les forts d'Alexandrie.

Pendant ce temps-là, qu'a fait notre escadre qui, il y a huit jours, devait agir conjointement avec l'escadre britannique ?

M. de Freycinet déclarait jadis qu'il ne tolérerait pas qu'une autre puissance prit en Égypte une situation prépondérante au détriment de la France, et que la France resterait fidèle à l'alliance anglaise.

Aujourd'hui nous voyons ce que vaut sa parole. Quand les Anglais ouvrent le feu, notre flotte s'éloigne à toute vapeur.

Pendant ce temps-là, les chancelleries discutent encore sur la note de la Conférence remise à la Porte. Elles y ont réclamé quelques modifications.

Nous nous demandons si, après le bombardement d'Alexandrie, il restera encore une Conférence, et si l'Europe, au lieu de délibérer sur le texte d'un document diplomatique à signifier au Divan, n'aura pas reconnu un fait accompli, la main-mise de l'Angleterre sur la terre d'Égypte ?

Il semblait que dans un rôle même secondaire nous devions agir de concert avec l'Angleterre et arborer notre pavillon à côté du sien. Le gouvernement ne l'a pas osé, et au moment peut-être où les Anglais occupaient les forteresses d'Alexandrie, notre ministère délibérait ; et pendant que la Conférence rédigeait des notes, envoyait des courriers, expédiait des télégrammes, l'amiral Conrad commandait le branle-bas de combat.

L'œuvre de répression sera accomplie quand il ne sera plus temps d'intervenir. Ce sera l'Angleterre qui aura eu l'honneur de trancher à coups de canon le nœud gordien de la situation.

Plus habiles que nous ne le sommes, plus aptes que n'importe qui à résoudre les questions d'économie politique, les Anglais n'ont pas hésité un moment à mettre à profit l'insurrection égyptienne.

C'était une occasion très-favorable pour eux de saisir un protectorat qu'ils partageaient difficilement avec la France. Depuis longues années, ils travaillaient avec ardeur à s'établir aux deux extrémités du canal de Suez, dans la Mer Rouge et dans la Méditerranée. Pour cela, ils ont sacrifié qu'ils ne se soient imposés ; il leur fallait davantage ; il leur fallait une autorité incontestée sur les bords du Nil ; il leur fallait la garde et la police même sur le grand chemin des Indes, d'une mer à l'autre.

C'est un fait acquis aujourd'hui. L'Angleterre recueillera, de cet acte d'audace, de grands avantages. Aucune puissance n'osera désormais lui disputer sa place à Gibraltar et dans la Méditerranée. Toutes même applaudiront à son initiative et se montreront reconnaissantes de ses efforts à garantir la sécurité du canal de Suez.

La timide Conférence la louera de son côté d'avoir fait ce qu'elle ne pouvait faire.

Seule, la France gardera un humiliant silence.

L'Angleterre pourra maintenant octroyer aux autres nations le libre passage des navires qui voudront voiturier en Europe les produits de ses riches colonies de l'Inde ; elle se montrera grande, généreuse, et nous donnera le nom d'amis.

On se demande maintenant qui a suscité l'insurrection en Égypte ? A cette question ne pourrions-nous pas donner cette réponse : à celui qui en devait tirer avantage ?

Or, l'Angleterre ne cherchait-elle pas depuis longtemps une occasion qui pût servir ses intérêts en Orient ? L'anarchie en Égypte n'a-t-elle pas été cette occasion tant désirée, tant cherchée ?

Une insurrection était facile à fomentier au milieu des mécontentements soulevés par le désordre des finances égyptiennes.

Une répression l'était encore davantage avec une armée sans consistance. Tout se prêtait aux projets de l'Angleterre.

M. de Rochefort a-t-il donc eu tort de s'écrier avec indignation : l'Angleterre, voilà l'ennemi ! et d'ajouter :

« La France n'a quoi que ce soit à redouter d'Arabi, qui n'aspire qu'à devenir notre allié. Elle a tout à craindre d'une victoire de l'Angleterre qui, une fois maîtresse de l'Égypte, tiendrait dans ses mains crochues tout le commerce de la Méditerranée et règnerait sans partage sur la mer des Indes. »

Pour nous, l'ennemi, c'est l'Angleterre. Rien n'est plus vrai. Nos diplomates ont tout sacrifié à nos voisins d'Outre-Manche. Leur industrie met la nôtre en péril, leur marine étouffe la nôtre dans nos ports, leurs denrées coloniales envahissent nos marchés, leurs colonies sont florissantes alors que les nôtres, livrées à toutes les fluctuations des lois et de la politique révolutionnaires, périclitent. Si nous avions chèrement acheté notre influence en Orient, aujourd'hui elle est pour longtemps entamée.

C'est l'œuvre de la République, c'est l'œuvre des hommes d'Etat de la Révolution. M. Gambetta a beau jeter des cris de paon, s'indigner contre M. de Freycinet ; ils l'ont préparée tous les deux. M. Gambetta n'a pas su se montrer prévoyant, il n'a pas compris que l'entreprise tunisienne serait le prélude et la cause de graves complications à l'extérieur qu'il reproche à son ancien ami.

RADE D'ALEXANDRIE.

12 juillet. Le fort Aïda, situé près du palais du khédive, a sauté.

Le bombardement a commencé mardi à 8 heures moins un quart du matin. Deux batteries, appelées Light-House et

Pharos, ont été complètement détruites.

Les canonnières ont détruit également les batteries du Marabout, situé à l'entrée du port.

L'Invincible, le Monarch et le Téméraire ayant réduit le fort de Mex au silence, un détachement de marins de l'Invincible a débarqué et encloué les canons de ce fort.

Le palais de Ras-El-Tin est en ruines. Les soldats égyptiens se sont bien battus.

Les Anglais ont eu 5 morts et 27 blessés. Les pertes des Égyptiens sont inconnues ; mais on les suppose considérables.

Le bombardement a cessé à peu près vers midi.

Dans l'après-midi, les cuirassés ont cependant bombardé le fort Napoléon qui domine la ville.

A cinq heures du soir, tous les forts dominant sur la mer étaient réduits en silence.

Les cuirassés Monarch et Penelope ont bombardé les forts situés dans l'intérieur du port.

Le correspondant du Standard télégraphie à ce journal, à la date du 11 juillet, à bord de l'Invincible :

« Au moment où le bombardement allait commencer, des officiers turcs se sont rendus à bord de l'Invincible, porteurs d'une communication demandant de retarder les hostilités et offrant de démonter les canons qui avaient été mis en batterie sur les remparts et dans les forts. »

L'amiral Seymour répondit que le temps des négociations était passé.

Les officiers sont alors retournés à terre, et bientôt après l'amiral a donné le signal d'engager l'action sur toute la ligne.

La fumée des canons resta longtemps si épaisse, qu'il était impossible de juger de l'effet de notre tir.

Pendant ce temps, les projectiles ennemis tombaient drus et serrés autour de nos vaisseaux.

Vers neuf heures, la plupart des canons des forts étaient réduits au silence.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

CLÉRICALE !..

Par M. CLAIRE de CHANDENEUX.

CHAPITRE II

(Suite.)

Geneviève, quand elle eut prononcé le oui sacramentel, quand elle se fût inclinée sous le geste bénissant du prêtre, se sentit mariée.

La formalité de la signature à la sacristie fut très-courte : cinq noms à mettre sur le registre.

Le garçon jardinier mit une croix.

Geneviève, si peu gâtée depuis le matin, y voulut voir un présage.

Placial le vit aussi ; mais, ce qui paraissait à la pauvre petite un symbole heureux, lui parut, à lui, représenter l'avenir de celle qu'il ne pouvait ni protéger ni défendre.

Une croix !

Quand les cinq acteurs de cette scène se retrouvèrent sur le seuil de l'église, assez embarrassés de leurs personnes, Léon montra du doigt un toit d'ardoises brillantes qui perçait le feuillage sur la gauche, et dit :

— Voilà la maison de campagne de mon père,

ou nous allons nous reposer. Je crains bien que la vieille gardienne du logis ne se montre pas à la hauteur de la tâche qui lui incombe... mais nous ne lui en demanderons pas moins, n'est-ce pas, messieurs, quelques rafraîchissements ?

Cette invitation embrouillée amena le refus poli des deux jeunes gens, qui déclarèrent vouloir rentrer à Paris avant la chute du jour.

Placial prenait déjà congé de sa cousine dans des termes affectueux et discrets.

Mais vous viendrez nous voir bientôt, et souvent, mon cousin, dit Geneviève en retenant amicalement la main de son unique parent dans les siennes.

Comme Léon n'appuyait que par un sourire froid cette prière charmante, Placial y répondit seulement par quelques vagues paroles de gratitude.

Il remonta seul en voiture. Les deux témoins, qui d'instinct ne se sentaient point en communion d'idées avec lui, suivirent dans le second véhicule. Quand on entendit s'éteindre le bruit des roues sur les cailloux de la route, Geneviève s'aperçut tout à coup qu'elle se trouvait au crépuscule, en toilette de mariée, dans la rue déserte d'un village inconnu, au bras d'un mari qui, depuis le matin, abusait étrangement de sa confiance.

Pourtant, et de si tristes lueurs que cette journée eût éclairé le caractère de Léon, elle n'avait que lui au monde, elle venait de lui donner sa vie,

elle rencontra son regard charmé fixé sur elle, et l'espoir rentra victorieux dans ce jeune cœur aimant !

En quelques pas, ils gagnèrent la Joliette, ainsi qu'on nommait la maison Bourgeal, où, sur l'avis de son jeune maître, la vieille servante gardienne avait préparé une collation de fruits, de gâteaux et de vin d'Espagne.

Geneviève, qui n'avait rien mangé depuis le couvent, parut heureuse de cette attention, sans remarquer combien la modestie des préparatifs prouvait à l'évidence le mystère dont Léon savait bien, d'avance, devoir entourer son union religieuse.

Elle ne demanda plus d'explications, ne récrimina pas, ne blâma rien, sourit avec docilité aux bonnes paroles que prononçait son mari, et se contenta de murmurer doucement, quand, le soir venu, ils se promènèrent tous deux dans l'obscurité du jardin plein d'embauvements champêtres :

— Laissez-moi espérer, Léon, que, me connaissant mieux et m'aimant davantage, vous partagerez bientôt toutes mes chères croyances !... et que votre père lui-même ne m'attristera plus de son opposition.

Léon protesta tout ce qu'elle voulait.

Au fond, il se disait, souriant et ravi : — Elle est charmante, elle est docile, je suis maître de cette petite âme, son libérateur, son

éducateur ; je la façonnerai de mes mains, dans le moule de la raison, de la force, et de la liberté.

CHAPITRE III.

Une semaine après ce mystérieux jour de noces, M. et M^{lle} Bourgeal vinrent rejoindre les mariés à Fontenay-sous-Bois, et commencer avec eux la vie commune qui devait être, désormais, celle du jeune ménage.

Vie large et calme, à n'en juger que sur les apparences, vie dont la douceur relative faisait oublier à Geneviève les émotions dont elle l'avait payée au début.

M. Bourgeal, politique à part, ne semblait point un trop méchant homme. Plongé dans ses livres une grande partie de la semaine, en correspondance active avec des amis éloignés, d'humeur silencieuse, il ne semblait jaloux d'exercer son autorité que sur une seule personne : son fils.

Celui-ci, plus soumis qu'on ne l'est d'ordinaire à l'âge où il était parvenu, professait pour le vieillard un respect teinté de fanatisme.

Il n'en était point de même de sa sœur, la blonde Lucy, dont les vingt ans, fort épris d'indépendance, se heurtaient fréquemment aux idées arrêtées du vieillard.

Ce n'était, d'ailleurs, jamais pour des motifs graves. La dissemblance de leurs sentiments n'évoluait guère que sur des sujets d'une impor-

mais les quatre canons rayés du fort continuèrent à nous inquiéter constamment.

Cependant le feu des canonniers les eut bientôt, eux aussi, réduits au silence, et à une heure un détachement de douze hommes, tant officiers que soldats, débarqua de l'Invincible, et, après avoir nagé à travers le ressac, faisaient sauter les canons au moyen de ruzi-coton.

Nos vaisseaux ont peu souffert. Un des canons du *Pénélope* a été démonté. La cuirasse du *Superb* a été percée en deux endroits. Les artilleurs égyptiens se sont tenus auprès de leurs pièces jusqu'au moment où les forts se sont écroulés.

Heureusement pour les Anglais, les Égyptiens ne possédaient pas d'obus, autrement nos pertes auraient été beaucoup plus graves.

Nous n'avons pas de nouvelles de la ville.

Demain mercredi, les vaisseaux attaqueront les forts, à l'intérieur du port.

Le pavillon parlementaire a été hissé hier sur Alexandrie.

Des vapeurs ayant aussi arboré le drapeau parlementaire se dirigeaient en même temps vers l'escadre anglaise.

L'Inflexible et le *Téméraire* ont repris le feu hier matin contre le Moucrieff, dont les brèches faites par le bombardement d'hier avaient été réparées pendant la nuit.

Le *Standard*, de Londres, a reçu la dépêche suivante :

« A bord de l'Invincible, 9 h., matin. »
« Les marins débarqueront afin d'enclore les canons de toutes les batteries. »

Suez, 12 juillet, matin.
Aucun navire marchand n'est entré dans le canal depuis quarante-huit heures.

Le paquebot faisant le service de l'Inde stationné lui-même en rade.

Toute la population européenne se trouve, à cette heure, réfugiée sur les navires.

Le consul anglais a amené son pavillon et s'est rendu à bord d'une canonnière anglaise.

Chronique générale.

On télégraphie de Londres aux *Tablettes* que lord Lyons a été chargé de déclarer à M. de Freycinet que si la France se refusait de participer à l'action dirigée contre Arabi, elle devrait s'attendre à ce que l'Angleterre ne lui laissât pas une part aussi grande qu'apparaît dans le contrôle financier.

Les craintes exprimées au sujet d'une main-mise sur le canal se justifient chaque jour. Il est bruit aujourd'hui, en effet, d'une convention secrète passée entre la Turquie et l'Angleterre à l'instigation de l'Allemagne.

Pour assurer au Royaume-Uni la possession du canal de Suez, comme compensation la Turquie obtiendrait le rétablissement de ses droits antérieurs sur l'Égypte.

... tance secondaire : les dépenses, les toilettes, les plaisirs. Mais, en ces sortes de choses, le père n'avait jamais le dernier mot.

Ce que M. Bourgeat et sa fille appelaient leurs « principes » les trouvait parfaitement d'accord : pas de religion, la morale ; pas de foi, la raison ; pas de culte, la nature.

Si M. Bourgeat était athée, Lucy, formée de ses mains, était libre-penseuse. Étrange phénomène, que cette jeune et jolie personne, élevée comme une fille de bonne maison, honnête comme le monde estime qu'on doit l'être, et parfaitement libre de toute entrave religieuse, de par la seule supériorité de son raisonnement !

Les grands mots, les expressions ronflantes étaient en vogue à la Joliette.

Le frère et la sœur s'entendaient à merveille.

Geneviève, dans sa candeur angélique, les considéra d'abord comme des malades qu'il ne fallait pas heurter, puis comme des victimes de l'erreur paternelle.

L'angoisse qu'elle ressentit, en se penchant sur ces cœurs vides de Dieu, ne se changea point en horreur.

Elle possédait, pour se garder de toute répulsion, l'amour sincère, profond, chrétien dans la plus large acception du mot, qu'elle avait voué à son mari.

Et, quant à sa belle-sœur, la charité, qui n'était

Naturellement la puissance lésée serait la France ; nous avons déjà signalé cette convention.

La commission du Sénat relative à la modification du mode de prestation de serment devant les cours et tribunaux vient, après une longue discussion, de conclure au rejet pur et simple de la loi.

M. Goblet et M. Tirard ont déclaré, dans leurs bureaux respectifs, que le gouvernement ne pourrait pas donner d'explications jusqu'à ce que la Conférence ait fait connaître ses dernières résolutions.

Voici quelques renseignements sur les discussions qui ont précédé les votes pour la nomination des membres de la commission du crédit d'armement égyptien :

Dans le premier bureau, M. Baihaut s'est prononcé contre l'alliance anglaise et pour la liberté d'action de la France vis-à-vis de la Conférence européenne.

Dans le deuxième bureau, M. Perin a réservé son opinion sur le vote du crédit jusqu'à ce que le gouvernement ait fourni des explications sur la conduite qu'il compte tenir vis-à-vis de l'Égypte.

Dans le troisième, M. Franck-Chauveau s'est déclaré pour une intervention française sur la terre égyptienne.

Dans le quatrième, M. Sarrieu a fait des explications pacifiques. Opposé à l'alliance anglaise.

Dans le huitième, M. Boyssot s'est prononcé pour l'acceptation des décisions de la Conférence, quelles qu'elles puissent être.

Les autres commissaires sont d'avis de concéder le crédit après explications du gouvernement.

M. Gambetta a prononcé dans le neuvième bureau un grand discours dont la *Réforme* nous donne l'analyse.

L'orateur a blâmé la réunion de la Conférence européenne. Il a dit qu'après avoir été ensemble à Alexandrie, après avoir présenté le même ultimatum, on se sépare ; que, si cette séparation devait être définitive, jamais notre situation n'aurait été plus grave ;

Qu'il faut demander au cabinet s'il croit pouvoir se désintéresser et laisser à l'élément musulman le triomphe de nous avoir chassé de la Méditerranée ;

Que le jour où il sera établi que, dans cette Méditerranée, dont la convention voulait faire un lac français, nous reculons devant l'influence musulmane, nous aurons des successeurs.

D'autres grandiront à notre place et c'est notre situation intérieure qui sera menacée. Il y a deux politiques funestes :

L'une qui consiste à engager témérairement un peuple dans une guerre ; l'autre qui consiste à reculer, à s'annihiler, à se livrer à courte ou longue échéance.

Dans les couloirs de la Chambre, on s'en-

point une expression creuse sur ses lèvres ni dans son âme, la préservait des jugements trop durs.

Sa piété, sa tendresse la conseillaient mieux qu'une science exercée, mieux qu'une casuistique profonde. Aimer beaucoup ces âmes sans croyance, prier sans cesse pour elles, et leur montrer au foyer l'attrayant exemple de la vertu, telle fut la tâche que la petite pensionnaire, jetée dans un milieu si surprenant pour sa nature, entreprit vaillamment d'accomplir.

Modeste, elle ne se jugeait ni assez autorisée comme femme, ni assez savante comme logicienne, pour imposer ses propres convictions aux êtres chers qui les raillaient ; mais elle se sentait assez d'ardeur dans la prière, de tendresse dans l'âme et de persévérance dans la volonté, pour ne pas faillir à son vœu.

Léon Bourgeat, sous le charme de cette jeunesse, de cette sérénité, se pénétrait d'affection pour Geneviève. Certes, il l'avait considérée d'abord comme une enfant « enreligiosée » suivant son expression moqueuse, dont il aurait bon marché, s'il prenait la peine de l'éclairer ; mais cette impression fit bientôt place à la certitude qu'une jeune femme en pleine possession de sa foi catholique ne se laisse facilement ni entraver, ni désarmer, ni façonner.

S'il en eut quelque dépit, peut-être l'estima-t-il à plus haut prix dans son for intérieur.

tretient avec animation des événements d'Égypte, des tendances qui se sont manifestées dans les bureaux et des opinions des membres élus pour composer la Commission chargée d'examiner le projet de loi portant ouverture du crédit de 1,835,000 francs pour l'armement de la flotte.

Il est évident que le projet sera voté après que le gouvernement aura fourni des explications plus ou moins complètes, plus ou moins catégoriques.

Le bruit a couru un instant que les membres de la droite royaliste s'abstiendraient à l'heure du vote ou accorderaient le crédit. Nous pensons qu'ils feraient œuvre de sage politique en refusant catégoriquement les subsides qu'on leur demande. Il importe, croyons-nous, qu'ils répudient toute espèce de complicité dans la redoutable aventure où nous a engagés la sottise de nos gouvernements, et qu'ils ne fournissent pas à la duplicité ministérielle le moindre prétexte pour s'autoriser de leur prétendue approbation et de leur soi-disant concours.

Quant au système de l'abstention, nous le condamnons absolument ; lorsqu'il s'agit de l'honneur, de la sécurité, des plus graves intérêts du pays, nous estimons que tous les députés sont tenus d'avoir une opinion et de la faire connaître.

Au Sénat, la nouvelle du bombardement d'Alexandrie par les Anglais a fait avant-hier soir le thème de toutes les conversations.

Le double sentiment qui dominait était celui d'une humiliation profonde en ce qui concerne le rôle de l'escadre française et d'une vive anxiété sur ce qui résultera de ce premier fait de guerre.

On se demandait, notamment, s'il restait pour nous un moyen de nous dégager de cette aventure sans encourir de nouvelles humiliations et sans nous exposer à de graves périls.

Une terrible explosion de gaz a eu lieu hier matin, dans un café de la rue François-Miron, près de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Une vingtaine de personnes ont été atteintes, dont plusieurs mortellement.

La maison menace ruine et a dû être évacuée.

Le ministre de l'intérieur, accompagné de son chef de cabinet et du directeur de la sûreté générale, s'est rendu sur le lieu du sinistre.

Le ministre, qui avait apporté de l'argent sur lui, a fait distribuer des secours aux victimes.

LE 14 JUILLET 1789.

Le 14 juillet 1789, des soldats de la garde-française trahirent leur serment et désertèrent leur drapeau.

Ce corps ne jouissait d'aucune estime. Un arrêté de janvier 1654 témoigne du brigandage qu'exerçaient dans Paris les gardes-fran-

Elle avait la sagesse de ne prêcher que d'exemple ; s'il ne la suivait jamais à l'église, il ne pouvait lui interdire de s'y rendre seule, à moins de passer pour un tyran ; s'il ne se souciait absolument pas des prescriptions du carême et du temps pascal, il n'osa point défendre à Geneviève de les respecter. Enfin, lorsque, dans leur appartement, à l'heure du repos, elle élevait sa voix douce pour une courte prière, il s'était déshabitué de hausser les épaules et se prêtait, au moins par son silence, à ce qu'il appelait son « inoffensive manie de se croire encore au couvent ».

Oh ! non, non, elle ne s'y croyait plus. Les réalités de la vie lui apparaissaient une à une, assez précises pour qu'elle comprit toute l'importance de ses nouveaux devoirs ; mais, point assez laides, toutefois, pour lui causer encore de la frayeur.

Elle aimait son mari, son devoir, son foyer, sa maternité prochaine ; elle paraît des illusions de sa jeunesse sa belle-sœur, son beau-père, leurs amis, l'avenir tout entier.

Geneviève, sans être pleinement heureuse, puisqu'autour d'elle son Dieu n'était pas aimé, jouit pourtant d'une année de calme et d'espérance, lesquels, s'ils n'étaient le bonheur, s'en rapprochaient au moins suffisamment pour lui faire illusion.

(A suivre.)

CLAIRE DE CHANDENEUX.

gaises. Le général Bardon dit dans son rapport :

« Les gardes-françaises avaient la habitude de demander, sur les ponts de la bourse ou la vie, et de jeter par-dessus les parapets les passants qu'ils avaient poulés ; tels sergents tenaient le préjudice des recrues et de l'ordinaire des chambrées... Presque tous les soldats de la garde-française appartenaient à la classe (souteneurs de mauvais lieu) beaucoup même ne s'engageaient dans le régiment que pour vivre aux dépens de ces malheureuses créatures. (Pechet, Parent-Duchâtelet.) »

Cependant, le régiment ne déserta pas tout entier. Le sergent Lazare Hoche, devenu général en chef et que les républicains ont voulu accaparer, était, le 14 juillet, à la caserne de la rue Verte, où il demandait le dépôt d'artillerie contre les attaques de son régiment.

Une intéressante publication : *La journée du 14 juillet*, nous fournit sur ces événements les plus précieux détails.

« La force elle-même se dérobait sous le main du gouvernement, et la désobéissance croissante comme une contagion, après avoir gagné le peuple, se répandait dans la garde-française. Le 23 juin, deux compagnies de la garde-française avaient refusé le service assigné aux casernes le 27, ils violèrent le signe et désormais chaque soir on les entendait entrer au Palais-Royal en marchant sur deux rangs. L'endroit leur est connu, le rendez-vous des filles dont ils étaient les amants et les parasites. — Elles étaient nombre de plus de deux mille. — Les patriotes s'accrochaient à ces soldats, paye des glaces, du vin ; on les débaucha la barbe de leurs officiers. (TAINE, *Revue de la Révolution*, t. I, p. 49, d'après C. Desmoulin, *Le Père de Bezenval, Pechet, etc.* — *Pétition de 2,400 filles du Palais-Royal.*) »

Tel est le modèle que le gouvernement offre à nos soldats !

« Pour enivrer le peuple, on a outré l'exalté comme un exploit l'attaque et la de la Bastille. Voici ce que j'en ai appris la bouche même de celui qui fut proclamé porté en triomphe, comme ayant conduit l'entreprise et comme en étant le héros. « LA BASTILLE N'A POINT ÉTÉ PRISE PAR FORCE, m'a dit le brave Élie, elle s'est due avant d'être attaquée. Elle s'est due sur la parole que j'ai donnée, à l'officier français, et de la part du peuple qu'il ne serait fait aucun mal à personne si on se rendait. » Voilà le fait dans sa simplicité, tel qu'Élie me l'a attesté ; voici les détails écrits sous sa dictée :

« ... Alors, il vit par une ouverture du blier du pont-levis une main passer pour présenter un billet. Ce billet était composé de ces mots : « Nous avons vingt mille livres de poudre ; nous ferons sauter si vous ne cédez pas la capitulation. Signe : ... » NAT. » — Élie, après avoir lu ce billet, cria qu'il acceptait, et, du côté de la Bastille, toutes les hostilités cessèrent. » (MONTGAILLON, *Oeuvres*, t. II, p. 268 et suiv.)

« IL EST AISE DE VOIR QUE LA BASTILLE N'A PAS ÉTÉ PRISE D'ASSAUT. On n'a pas pu la brèche, nous défions qui que ce soit de prouver ; nous est entré lorsque nous nous en abaissons le pont, et M. Élie est le héros militaire que nous avons vu dans le *Journal de la Bastille dévoilée*, 2^e livraison, p. 111. »

« De la relation fort impartiale de M. Huc (qui commandait une partie des soldats enfermés dans la place), il résulte que la Bastille eût été inexpugnable si on n'eût fendu, ou seulement si on s'était contenté de tenir les ponts levés et les portes closes. (Revue historique, t. I, p. 498.) »

« Dès que le grand pont fut baissé, le peuple se jeta dans la cour du château, plein de fureur, il se saisit de la troupe d'invalides. Les Suisses, qui n'étaient que de sarreaux de toile, s'échappèrent parmi la foule ; tout le reste fut arrêté. Plusieurs de ces soldats, d'autres furent mis la vie furent assassinés, d'autres entraînés dans Paris comme des esclaves, après des humiliations et des traitements inhumains, ils eurent la douleur de voir pendre deux de leurs camarades... De la tête tranchée sous les murs de la Bastille, le major, fut égorgé de même. L'aide-major, fut égorgé de même. »

Miray l'avait été près de la Bastille. Person, lieutenant des invalides, fut assassiné sur le pont Saint-Paul... Un autre lieutenant, Caron, fut couvert de blessures. La fille du marquis de Launay fut promenée dans Paris par cette même populace qu'il aurait foudroyée s'il n'en avait pas eu le moyen.

Œuvres, t. II, p. 372 et 373; suite du récit écrit sous la dictée d'Elie).
« La foule s'acharne sur les invalides qui ont ouvert la porte; celui qui a empêché le gouverneur de faire sauter la forteresse a le poignet abattu d'un coup de sabre, est percé de deux coups d'épée, pendu, et sa main, qui a sauvé un quartier de Paris, est promenée dans les rues en triomphe. On entraîne les officiers, on en tue cinq, avec trois soldats en route ou sur place.

En sortant, M. de Launay avait reçu un coup d'épée dans l'épaule droite; arrivé dans la rue Saint-Antoine, « tout le monde lui arrachait les cheveux et lui donnait des coups »; il est percé de baïonnettes, on le traîne dans le ruisseau, on frappe sur son cadavre... On invite un cuisinier sans place, demi-badaud, qui « est allé à la Bastille pour voir ce qui s'y passait », à lui couper la tête. Avec un sabre qu'on lui prête il frappe sur le col nu; mais le sabre mal affilé ne coupant point, il tire de sa poche un petit couteau à manche noir, et « comme en sa qualité de cuisinier il sait travailler les viandes », il achève heureusement l'opération. Puis, mettant la tête au bout d'une fourche à trois branches, il se met en marche.

TAINE, La Révolution, t. I, p. 59 et 60.
« Berthier tombe frappé de deux cents coups de baïonnette. Il respirait encore: un cannibale plonge sa main jusqu'au fond de ses entrailles palpitantes, lui arrache le cœur... » (*Moniteur* du 29 juillet 1789.)
« Par hasard, le cuisinier qui a coupé la tête de M. de Launay se trouvait là; on lui donne le cœur à porter, un soldat prend la tête, et tous deux vont à l'Hôtel-de-Ville pour montrer ces trophées à M. de Lafayette. »

TAINE, La Révolution, t. I, p. 64.
« ... Il manquait un dernier trait à la férocité de ces antropophages; ils y mirent la comble, à la fin de la journée, en donnant au peuple le spectacle de plus abominable festin... » (**BERTRAND DE MOLLEVILLE, Hist. de la Révolution, t. II, p. 83, Paris, 1804.**)
« Le propriétaire du cœur de Berthier, le vainqueur de la Bastille dont on vient de parler, entre à la chute du jour au café de Foy (Palais-Royal), s'assied à une table avec les cinq ou six cannibales dont il est le chef, et demande un café; on le leur sert... Le monstre soldat détache le cœur de Berthier de la baïonnette où il était fiché, le presse fortement entre ses mains, en exprime quelques gouttes de sang, les répand dans les tasses de café, et, au même instant, la bande infernale porte ce breuvage à ses lèvres et enlève, avec des éclats de rire barbares impossibles à rendre, l'ariette: Non, il n'est pas de bonne fête quand le cœur n'en est pas! »

MONTGAILLARD, Histoire de France depuis 1787, t. II, p. 405, 7^e édition.
« Desnot fut avec le soldat qui portait la tête de Berthier, dans un cabaret, et pendant qu'ils y soupaient, le peuple ayant demandé à voir le cœur et la tête du sieur Berthier, ils les ont jetés par la fenêtre du premier où ils étaient, et le peuple les a ramassés. » (*Interrogatoire de Desnot, Revue historique, t. I, 2^e livraison Paris, Germer-Bailly.*)

« Je ne sache pas qu'on ait jamais vu, si ce n'est chez les esclaves, le peuple porter la tête des plus odieux personnages au bout de lances, boire leur sang, leur arracher le cœur. Je l'ai vu dans Paris. J'ai entendu les cris de joie du peuple effréné qui se jouait avec des lambeaux de chair en criant: « Vive la Liberté!... » (*Saint-Just, Esprit de la Révolution, 1791, p. 9.*)
C'est insulter l'armée, c'est insulter la France que d'appeler la fête du 14 juillet une fête nationale et militaire.

ÉTRANGER
ESTER. — Pendant que la conférence des Soudan pouraient bien se charger de la solution de la question égyptienne en s'emparant sur Sennar après avoir battu et

anéanti presque complètement l'armée que le gouvernement d'Arabi avait envoyée à leur renouveau. On sait que Sennar est la capitale d'un royaume nubien qu'Ismaïl-Pacha, fils de Mehemet-Ali, a conquis en 1822 et dont il a fait une province égyptienne. Sennar pris, les Soudaniens, qui sont braves et bien armés, pourront poursuivre leur succès et soumettre la vallée du Nil qui est presque sans défense, presque toutes les troupes égyptiennes étant concentrées à Alexandrie.

L'Egypte soumise par les sauvages de l'intérieur de l'Afrique pendant que les ambassadeurs des six grandes puissances discutent la question de savoir si elle sera anglaise, turque ou arabe, voilà ce qui serait original. (*Soleil.*)

PRUSSE. — On télégraphie de Berlin:
« On a ici des nouvelles très-alarmanes de Saint-Petersbourg, relativement aux nihilistes et à leurs menées dans l'armée et dans la marine. Plusieurs officiers supérieurs ont été arrêtés. »

L'Indépendance belge et la Gazette de Voss confirment ces renseignements et annoncent que de nouvelles découvertes d'engins meurtriers ont été faites à Peterhoff où réside la cour. Des menaces de mort ont été adressées au grand-duc Wladimir et au comte Tolstoï.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 12 juillet.
Les consolidés anglais sont arrivés en baisse nouvelle de 1/16 à 99 5/8. Sur notre place on est encore moins ferme que la veille, les transactions font complètement défaut. Les offres assez nombreuses n'ont qu'un but, arriver à soulager le plus de positions possible, la liquidation de quinzaine ayant lieu immédiatement après les fêtes.

L'attention de la spéculation étant tournée vers la politique, elle néglige quelque peu les valeurs des institutions de crédit.
Le Crédit Foncier est très-ferme à 1,440. Les obligations foncières nouvelles et les communales sont très-demandées.

Les achats en actions de la Compagnie Foncière de France et d'Algérie sont assez suivis à 490.
N'oublions pas de recommander tout particulièrement les actions du Comptoir Industriel de France et des Colonies comme un placement hors ligne. Les entreprises industrielles de cette grande société sont citées parmi les premières de notre pays, elles donnent des bénéfices considérables qui profitent aux actionnaires du Comptoir Industriel de France et des Colonies, ce dernier se prépare à distribuer un acompte de 12 fr. 50.

Le marché des autres sociétés est presque nul à l'exception de la Société Française Financière très-ferme à 530.
La Banque Parisienne, après avoir éprouvé une reprise de convention, on pourrait bien le dire, retombe dans le calme plat et aux bas cours qui lui sont habituels.

Le Suez est très-actif de 2,355 à 2,360.
Les achats en obligations Malétra sont très-suivis; rappelons que ces bonnes valeurs rapportent 25 fr.
Les obligations des Messageries Fluviales de Cochinchine sur lesquelles il a été détaché un coupon de 7 fr. 50 sont très-recherchées par la petite épargne.

Lyon, 1,635; Orléans, 1,290.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Fête du 14 juillet.

Voici le programme de la fête du 14 juillet à Saumur, qui diffère peu de celui que nous avons déjà publié il y a quinze jours:

Dans la matinée, distribution extraordinaire aux indigents.
A 10 heures, Revue des troupes, place du Chardonnet.

A 4 heures de l'après-midi, Mât de cocagne horizontal sur la Loire.

A 2 heures, Concert dans le Square du théâtre par la musique municipale, avec intermèdes de ballons grotesques.

A 4 heures, place du Chardonnet, ascension du ballon *La Ville de Saumur*, monté par M. Brissonnet père, aéronaute de Paris. Deux places sont à la disposition des amateurs.

Illumination de la principale traversée de la ville (depuis la gare d'Orléans jusqu'au Pont-Fouchar) en guirlandes et lustres de lanternes vénitiennes, avec mâts ornés d'écussons et de drapeaux. Illumination des édifices publics.

A 9 heures, Feu d'artifice de M. Ruggieri, à coups de feux variés, terminé par une grande décoration en lances de couleur, bouquet de 500 fusées, tiré par M. Lardé, artificier à Saumur.

A 9 heures 1/2, éclairage de la ville par la lumière électrique.

Dans ce programme, il n'est pas question des salves d'artillerie. Nous croyons cependant que le canon sera tiré le matin, vers 6 heures, à midi et le soir. Total: 63 coups de canon. Avis aux amateurs!

DIRECTION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Suivant les dispositions arrêtées par M. le Ministre pour l'exécution des services postal et télégraphique, le vendredi 14 juillet, jour de la Fête Nationale, rien ne sera changé à la marche des courriers; les dépêches seront expédiées et reçues comme les autres jours; mais aucun courrier arrivant après midi ne sera mis en distribution, et les guichets du service postal seront fermés au public après midi.

Le service télégraphique sera assuré dans les mêmes conditions que les dimanches et jours fériés.

LES RECOLTES. — On écrit de Thouaré au Courrier d'Angers:

« Depuis quelque temps, la pluie, qui n'a cessé de tomber, a fait un tort considérable dans notre contrée.

« Les blés mûrissent mal et, dans bien des contrées, sont couchés.

« La floraison de la vigne se fait inégalement et elle coule. Les rouges, qui étaient bien lamés, sont en grande partie coulés. Nous craignons la teigne, si les pluies continuent. La récolte de vin sera inférieure à la dernière.

« Les pommes de terre ne paraissent pas devoir être bonnes; celles que l'on arrache maintenant sont déjà tachées de noir et ne se conservent pas. »

En Touraine, la persistance du mauvais temps compromet beaucoup nos récoltes.

Dans la Varenne, la plupart des seigles sont couchés et envahis par l'herbe. Le grain des blés versés commence à noircir. Les foins ne sont pas tous rentrés. Quant à la vigne, les grains sont très-irréguliers et la floraison n'est pas encore terminée partout. La coulure continue. (*Indépendant.*)

L'Union libérale de Tours se prépare à morigéner les municipalités qui font preuve de parcimonie à propos du 14 juillet. Ce journal s'en prend déjà au conseil municipal de Lariche-extra:

« Cet excellent conseil, dit-il, a voté hier soir une somme de 45 francs (!!!) pour les dépenses de la fête nationale. Ce n'est pas la peine d'administrer une commune qui s'appelle La Riche pour faire preuve d'une aussi ridicule parcimonie. »

Quinze francs! En réalité la somme est maigre; mais ne vaut-il pas mieux, dit l'Indépendant d'Indre-et-Loire, réserver son argent pour combattre le phylloxera que de le voir partir en fumée en l'honneur de la République?

La persistance du mauvais temps, l'invasion du phylloxera, l'état précaire de la politique intérieure, les complications du dehors, — tout cela n'est pas fait pour inspirer une folle gaieté.

Au lieu de tirer des pétards, les municipalités feraient mieux de s'approvisionner de sulfure de carbone pour combattre au moins le phylloxera....

Contrairement à ce que croit l'Union libérale, nous croyons que beaucoup de municipalités penseront comme nous et agiront en conséquence.

Le Phare de la Loire dit que « le conseil républicain » de Palais (Belle-Ile) a voté 4,000 francs pour la fête nationale.

Le même Phare dit que la pêche de la sardine va de plus en plus mal et que l'on ne sait ce que vont devenir les pauvres pêcheurs. Ne ferait-on pas mieux, alors, de garder pour les secourir les 4,000 francs qu'on va leur soutirer pour les pétards du 14 juillet? Si encore les conseillers républicains payaient de leur poche!

LA FLECHE.
Mercredi soir, dit l'Union de la Sarthe,

« Vers neuf heures et demie, une étoile filante a traversé l'atmosphère, de l'Est à l'Ouest, à une hauteur tellement peu considérable que l'on aurait cru la voir passer au-dessus des toits. Son éclat a été tel, pendant les quelques centièmes de seconde qu'elle est restée à l'état incandescent, que la Grande-Rue, dans laquelle nous passions à ce moment, s'est trouvée tout à coup comme illuminée par un éclair. Beaucoup de personnes ont pu, comme nous, admirer cet étrange météore dans toute sa splendeur.

FONTENAY.

On lit dans la Vendée du 14 juillet:

« Dans l'après-midi d'hier, on préparait sur le champ de foire le feu de joie que l'on devait allumer vendredi en l'honneur de la fête des Têtes coupées et pour la grande gloire de la République troisième du nom, quand tout à coup l'arbre énorme que l'on dressait vint à tomber et brisa le crâne d'un curieux, nommé Picard, qui se trouvait près de là.

« Nous apprenons que les organisateurs ont décidé qu'après un accident aussi grave, on ne pouvait faire un feu de joie.

« Nous félicitons vivement les organisateurs d'avoir pris cette détermination. »

On demande d'Avignon à l'Univers:

« M. le préfet Louis Assiot aime toujours les expulsions. Il vient d'expulser le concierge des bureaux de la préfecture. Cet honnête père de famille envoyait ses enfants à l'école des frères de la doctrine chrétienne. On lui a enjoint de les mettre à l'école laïque. Mais ses enfants continuaient à aller voir de temps en temps leurs anciens maîtres, et même (crime abominable pour les partisans de la liberté républicaine) allaient quelquefois servir la messe à la paroisse. Voilà plus qu'il ne faut pour être révoqué! »

Faits divers.

Vendredi matin, a eu lieu, à l'église de Charleville, la cérémonie, si rare et si touchante, des noces de diamants. M. le général de division en retraite Noizet et M^{me} Noizet célébraient à l'autel la soixantième année de leur mariage, entourés de toute leur famille, d'officiers, et d'amis sympathiques. M. le général Noizet est âgé de 90 ans.

MORT DE LUCIFER. — On lit dans le Messager du Midi, de Montpellier:

« Dans l'après-midi de dimanche, à quatre heures, ont eu lieu les obsèques civiles du jeune enfant que la conférencière Negro-Minck avait voulu faire enregistrer, il y a quelques mois, sous les prénoms étranges de Lucifer-Blanqui-Vercingetorix.

« Cent cinquante citoyens, portant l'immortelle rouge à la boulonnière, avaient seuls répondu à la convocation publiée par les journaux républicains. »

Théâtre de Saumur.

Tournée Lyrique de France (Opéra populaire de Paris). — Troupe du théâtre du Château-d'Eau.

JEUDI 13 juillet 1882.

UNE SEULE REPRÉSENTATION DE

LE TROUVÈRE

Opéra en 4 actes et 9 tableaux, de Verdi.

Distribution.
Manrique..... MM. Richard.
Le comte de Luna..... Gorrillot.
Fernand..... Detaillé.
Eléonore..... M^{lle} de Volley.
Azucena..... Klotz.
Un messager..... MM. Durand.
Ruiz..... Beaumont.
Gardes, Bohémiens, pénitents.

Bureaux, 8 heures; rideau 8 h. 1/2.

SANTÉ SANS MÉDECINE NI PURGES NI FRAIS

PAR LA DOUCE FARINE DE SANTÉ

REVALESCIERE

qui, depuis 35 ans, guérit les dyspepsies, gastralgies, constipations, phthisie, toux, asthme, fièvres, acidités, flatulences, vomissements, insomnies, diarrhées, anémie, chlorose; les désordres des nerfs, foie, haleine, vessie et sang; elle économise 50 fois son prix en médecine. — **DU BARRY** et C^{ie}, Limited, 8, rue Castiglione, Paris, et partout chez les Pharmaciens et Epiciers.

(346)

LA LANTERNE D'ARLEQUIN

Illustrée, 10 centimes

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les points noirs s'accroissent à l'horizon. De graves événements semblent nous menacer. Il faut donc se tenir prêts; il faut surtout prévenir les populations et les tenir en garde contre de mauvaises surprises. Rien n'est meilleur pour les préparer et les tenir en éveil qu'une bonne et saine lecture, dans laquelle ils puiseront la connaissance des faits et gestes des hommes qui passent sur nous comme un fleau. La Lanterne d'Arlequin les démasque chaque semaine avec une énergie qui ne se ralentit pas. Aussi sa vogue augmente. En effet, sous sa forme attrayante, par son style, par ses charmants dessins appropriés à ses textes, elle est lue et goûtée par tous ceux qui la connaissent. Nos amis ont compris quel parti ils pouvaient tirer de la propagande de cette excellente publication. Un grand nombre d'entre eux la répandent et la font passer de mains en mains. Ils l'opposent partout aux BOUILLONS, BERLURONS et autres publications du même genre.

Voici le sommaire du n° 67. — Une bonne histoire; Petite causerie; Protestation des habitants de Chatonnay; Je me l'demande! Inauguration de l'Hôtel-de-Ville de Paris; La magistrature républicaine; Pas de chance! Le serment; La campagne d'Egypte; Arlequin est content.

Abonnements: 8 fr. par an; 4 fr. pour 6 mois; 10 centimes le numéro. Dans les gares, les bonnes librairies, chez les marchands de journaux. — Bureaux, à Tours, rue Richelieu, 13. Se trouve, à Saumur, chez M. Dézé, libraire.

SALLE D'ARMES

Rue Beaurepaire, 9.

ANCIENNE MAISON FRUGIER.

M. ANGELI, ex-professeur d'escrime à l'École de cavalerie, a l'honneur d'informer les amateurs d'armes qu'il vient d'ouvrir un cours d'escrime.

Leçons particulières. — Abonnements au mois et à l'année.

L'ART NATIONAL, Etude sur l'histoire de l'art en France, par H. DU CLEUZIOU. — 2 volumes illustrés de 20 chromolithographies, 20 grandes gravures hors texte et plus de 800 bois. Prix, broché, 80 francs; reliure artistique, 100 francs, payables 5 francs par mois. — Librairie A. PILON, A. LE VASSEUR, successeur, éditeur, 33, rue de Fleurus, à Paris.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôtel d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

CHEMINS DE FER DE L'ETAT

Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Saumur

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES	
DE SAUMUR	A POITIERS	A POITIERS	A SAUMUR
6 h. — matin.	10 h. 31 matin.	8 h. 48	11 h. 19
8 25 —	7 39 soir.	4 55 —	—
11 15 —	—	—	—
4 17 soir.	—	—	—
4 55 —	—	—	—
7 50 —	11 48 —	—	—

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES	
DE POITIERS	A MONTREUIL	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 50 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 53	11 h. 30
8 35 —	5 17 soir.	6 30 —	8 30 —
2 13 soir.	3 50 —	—	—
6 45 —	10 47 —	—	—

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 43.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 12 JUILLET 1882.

Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.	Valeurs au comptant.	Dernier cours.	Clôture préc.
3 %	81 15	81 02	Nord	1985	1990	Obligations		
3 % amortissable	81 50	81 30	Orléans	1292 50	1290	Dép. de la Seine, emprunt 1857	228	228
4 1/2 %	111	111	Ouest	795	795	Bons de liquid. Ville de Paris	518	520
5 %	115	114 85	Compagnie parisienne du Gaz	1590	1606	Obligations communales 1879	431	430
Obligations du Trésor	506	510	Canal de Suez	2415	2387 50	Obligat. foncières 1879 3 %	430	430
Obligations du Trésor nouvelles	504	503	C. gén. Transatlantique	470	457 50	Est	368	367
Bons de liq. départementaux	528 75	528				Midi	370	368
Banque de France	5330	5330				Nord	372	371 75
Comptoir d'escompte	1045	1040				Orléans	368	368
Crédit Foncier, act. 500 fr.	1445	1430				Ouest	370	369
Crédit de France	305	305				Paris-Lyon-Méditerranée	374	369
Crédit mobilier	490	492 50				Paris-Bourbonnais	367	366
Est	746	746 25				Canal de Suez	545	541 25
Paris-Lyon-Méditerranée	1635	1635						
Midi	1215	1215						

GARE DE SAUMUR.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.	
3 heures 8 minutes du matin.	express-poste.
6 — 45 —	(s'arrête à Angers) omnibus-mixte
8 — 50 —	—
1 — 25 —	soir, omnibus-mixte
3 — 32 —	—
7 — 15 —	express.
10 — 37 —	omnibus. (s'arrête à Angers)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.	
3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 43 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	—
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir, Saumur à 6 heures 56.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER

Pour la Saint-Jean 1883. **L'AUBERGE**

Au Rendez-Vous des Marchands. Située sur le Champ-de-Foire, à Saumur.

Exploitée actuellement par M. BRARD. Facilités de paiement. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire à Saumur, ou à M. LOISEAU, au Champ-de-Foire. (387)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A AFFERMER

Pour entrer en jouissance le 1^{er} novembre 1883.

LE MOULIN A EAU DU PRÉ

Situé commune d'Allonnes, près Saumur.

Ce moulin, placé sur la rivière de l'étang du Bellay, se compose de trois paires de meules montées à l'anglaise, et a tout le mécanisme nécessaire à un moulin de commerce.

Le bâtiment à quatre étages, renfermant l'usine, le logement et toutes les servitudes nécessaires à l'exploitation, sont dans un excellent état.

Sont compris dans la location: Un hectare de terre labourable attenant aux dépendances du moulin;

Quatre hectares trois ares cinquante centiares environ de prés, divisés en trois parties égales et renfermés, situés à 460 mètres du moulin;

Et deux hectares de prés non renfermés, dans la prairie de Brunette. On affermera, à la volonté du preneur:

Une maison de fermier avec cinq hectares trois ares de terre l'entourant, placée vis-à-vis le moulin. S'adresser à M. DE L'ESPAGNEUL DE LA PLANTE, à la propriété du Pré, commune d'Allonnes;

Et à M^e LAUMONIER, notaire.

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE UNE MAISON

Sise à Saumur, route de Saint-Lambert-des-Évées, en face la Gare des marchandises.

S'adresser, pour traiter, à M. DE LAUNAY, géomètre à Gennes, ou à M^e LAUMONIER, notaire. (369)

Etude de M^e CHAUMIER, notaire à Chinon.

VENTE AUX ENCHÈRES

APRÈS DÉCÈS.

Par M^e CHAUMIER, notaire à Chinon,

Au château de la Ville-au-Maire, commune de Huismes (Indre-et-Loire), station de la ligne de Tours aux Sables,

Les 16, 17, 18, 23, 24, 25 et 26 juillet 1882, à midi,

D'UN RICHE MOBILIER

ANCIEN ET MODERNE,

Objets d'art et Curiosités.

Meuble Henri II, Louis XIV et Louis XV, bois de rose, Algérie, Chine et Japon, Italie, Saxe, Venise, Marseille et Moustiers, tableaux, tapis, ivoires, meubles divers, literie, verrerie, etc.

Pour renseignements, s'adresser à M. BERNARD D'HONNORAT, château de la Ville-au-Maire. (386)

A VENDRE

UNE MAISON

Avec jardin et dépendances. Située à Saumur, rue de la Croix-Verte.

S'adresser à M^e MÉHOUAS, notaire.

A VENDRE

BELLE PROPRIÉTÉ D'AGRÈMENT

Située à Saint-Nicolas-de-Bourgueil.

Cette propriété, d'une contenance de six hectares renfermés de murs, comprend:

Belle maison d'habitation, servitudes, chalet, quatre hectares de vignes; prairies, plusieurs sources alimentant une pièce d'eau, au milieu une île dans laquelle il y a un salon formé par des marronniers.

S'adresser à M^e GIRAUDT, notaire à Bourgueil. (387)

UN HOMME et UNE FEMME, munis de bons certificats, DEMANDENT UN EMPLOI, le mari comme garde, la femme comme femme de chambre. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

D'OCCASION

Un OMNIBUS presque neuf, faisant BREACK. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE

A LOUER OU A ARRENTER

Pour se retirer des affaires

UNE FABRIQUE DE POTERIE ET CAILLOUX

Bien achalandée et en bon état

Belle position avantageuse, bien située, A SAUMUR (Maine-et-Loire);

MAISON TRÈS-SPACIEUSE

Dans laquelle s'exploite cette industrie.

Cette maison, favorable à tout commerce, usine et industrie, pourrait être divisée. — Affaire avantageuse. — Grande facilité de paiement.

S'adresser, pour les renseignements et traiter, à Saumur, à M. COULON, propriétaire, rue du Champ-de-Foire, 7, et à M^e BRAC, notaire.

A VENDRE, d'occasion, UN BON CHEVAL, facile à atteler et à monter.

S'adresser au bureau du journal.

Extrait de Viande
Bouillon instantané
FRÉBET
5 Médailles d'Or, 3 Gds Dipls d'Honneur
PRÉCIEUX POUR MALADES & MÉNAGE
Se vend chez les Épiciers et Pharmaciens

J.-A. FRESCO

Chirurgien - Dentiste de Londres,

A l'honneur d'informer sa clientèle qu'il a ouvert à Saumur un cabinet de chirurgie et prothèse-dentaire, rue Saint-Jean, n° 16, maison Espagnol, où il se trouvera le vendredi et le samedi de chaque semaine.

Cabinet à Angers, 26, rue Lenepveu. (495)

JOURNAL D'AFFICHES

5^e ANNÉE DE L'OUEST 5^e ANNÉE

PARAISANT LE DIMANCHE

Organe spécial pour la vente des Propriétés, Fonds de commerce et Industries.

Un numéro spécimen est adressé franco sur demande affranchie.

ADMINISTRATION: Rues Bodinier et de la Roë, Angers.

CHANGEMENT DE DOMICILE

Le Magasin d'Ustensiles de Pêche et de Filets Pêcheurs en tous genres

E. LARDÉ

autrefois situé place de l'Hôtel-de-Ville, n° 4, est maintenant transféré Grand'Rue, n° 1 et 3, près la place Saint-Pierre.

M. LARDÉ offre aux amateurs de pêche l'assortiment plus complet que l'on puisse désirer.

Pour la Fête Nationale du 14 Juillet, FEUX D'ARTIFICE, FLAMMES DE BENGAL

Lanternes vénitienes. Drapeaux de toutes dimensions.

ARMES DE CHASSE

Nouveau perfectionnement du « choke-bore ». Portée extraordinaire

Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus renommée pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les procédés de fabrication.

La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable stabilité de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses armes, les soins qu'elle apporte à ses expéditions. La promptitude des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.

La MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à être livrées, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, est en mesure de fournir, sur les meilleurs modèles, avec grosse aux pentes et mesures de l'acheteur; il est donc sûr et plus économique de s'adresser à elle, que de prendre ce que l'on trouve chez un marchand armurier mal assorti.

Envoi gratuit et franco de l'ALBUM-GALAND, traité complet d'armurerie, illustré de gravures. Ecrire à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris.

Thés CHOCOLAT Vanille

Qualité supérieure

GUÉRIN-BOUTRON PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 3 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. Trouvé, confiseur, GARBEAU-RATOUIS, MOULAY-BIS, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (345)

Saumur, imprimerie de P. GODET.